

<http://eps.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article966>



Gestion de l'option facultative en CCF Session 2017

- Rubrique Technique
- ARTICLES OBSOLETES



Date de mise en ligne : jeudi 1er octobre 2015

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

Lettre de cadrage des IA IPR d'EPS concernant l'option facultative en CCF.

Les épreuves d'EPS aux baccalauréats général et technologique sont définies par l'arrêté du 21-12-2011 et par la circulaire 2012-093 du 8-6-2012 parue au B.O. Spécial N°5 du 19 juillet 2012.

Ces textes doivent être pris en compte dans l'élaboration de projet annuel de protocole d'évaluation de l'épreuve d'option facultative EPS en CCF :

Lire la suite...

<dl class='spip_document_1702 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>



Lettre des IA IPR d'EPS 2017

Annexes :

<dl class='spip_document_1703 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>



Protocole option fac en CCF 2016